

## Chapitre 1 Le Bar-sur-Loup

## Chapitre 2 Rassurer et convaincre les populations

Paru aujourd'hui, jeudi 19 février 2009 [0 commentaire\(s\)](#)



Photo : J.O.

Présentation, débat et explications au programme de cette réunion.

*Parc naturel régional. «N' y a-t-il pas dualité contradictoire entre préservation de la nature et développement ? » « Il ne faudrait pas que les contraintes du Parc Naturel Régional « Les Préalpes d'Azur » soient plus grandes pour les habitants du parc que pour les autres... »*

Ces réflexions du public, lors de la réunion organisée salle Francis-Ponge, sont symptomatiques d'une certaine incompréhension, voire d'inquiétude. Tout comme la directive européenne Natura 2000, le concept de PNR a donc besoin de se faire connaître pour entraîner l'adhésion des populations.

Rassurer, expliquer pour convaincre que « *le PNR est une chance pour le territoire en particulier, l'environnement et l'économie en général* ». C'était l'objectif de cette rencontre concernant le canton du Bar-sur-Loup, animée par le président Marc Daunis et le vice-président André Aschieri, accueillis par le maire Richard Ribero.

La démarche d'information est, à juste titre, estimée très importante. Après les élus, elle s'étend maintenant aux habitants. Pour tordre le cou aux idées préconçues, bien expliquer les tenants et les aboutissants et faire en sorte aussi que le plus grand nombre s'approprie l'idée, apporte sa participation et contribue à la réussite du projet.

« *Tout est question de bon sens. Il s'agit de résoudre les problèmes existants et non pas d'en créer de nouveaux* » répondait donc Marc Daunis qui défend le projet avec vigueur et conviction.

### **Un programme explicite**

La définition même du PNR est de « *concourir à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social, d'éducation, d'expérimentation, d'innovation et de formation du public* ». Il s'agit donc, dans une approche totalement inscrite dans le développement durable, de travailler sur toutes les facettes de vie où la protection du patrimoine existant ira de pair avec des aménagements valorisants, où les nouvelles activités se devront d'être économes en énergie, où l'agriculture raisonnée gagnera du terrain et où le public, sensibilisé au respect des sites, sera le bienvenu.

Vaste programme, très bien présenté, à la mesure des ambitions des 49 communes qui font partie du syndicat mixte de préfiguration et travaillent actuellement avec les institutionnels et les socioprofessionnels à l'élaboration de la charte. C'est elle qui définira le projet final pour les douze années à venir.

Savoir +

Prochaine réunion publique à Saint-Vallier dans le hall du collège, le 5 mars à 17 h.

Le forum territorial se tiendra le 13 mars au Palais des Congrès de Grasse : réunion publique de 9 h 30 à 12 h, suivie de la réunion de quatre commissions thématiques.

Olivero Joelle